



Calendrier de chasse 2023-2024

Dans le cadre d'une convention basée sur la formation des jeunes chasseurs et des responsables de battues des sociétés de chasse, le Département des Côtes d'Armor a choisi d'attribuer l'exercice de la chasse à la Fédération Départementale des Chasseurs. Afin de permettre à chacun de profiter de la Forêt Départementale d'Avaugour Bois-Meur, la chasse s'exerce uniquement les lundis sur Bois-Meur et les jeudis sur Avaugour et un ou deux samedis par mois.

Octobre	-	-	-	-	-	26	30
Novembre	2	-	13	-	23	-	27
Décembre	-	7	18	-	-	-	28
Janvier	4	8	18	22	-	-	-
Février	1	5	15	19	-	26	29



FORÊT DÉPARTEMENTALE

AVAUGOUR

BOIS-MEUR



Propriété du Département des Côtes d'Armor